

basés sur un relevé aussi complet que celui fait conjointement avec le recensement décennal, ils donnent cependant la meilleure indication possible des récentes tendances du commerce vu qu'ils couvrent plus des deux tiers du chiffre d'affaires.

Statistiques mensuelles.—Le recensement des établissements de commerce et de service en 1931 a aussi eu pour effet de rendre possible l'établissement sur une base permanente de l'indice mensuel des ventes de détail, publié ces dernières années par le Bureau. La sous-section 2 de ce chapitre contient une description de l'indice.

Sous-section 1.—Magasins de gros et autres établissements ne vendant pas au détail.

Sous cet en-tête il y a aux pages 682-684 de l'Annuaire de 1934-35 un résumé du commerce de gros tel que tiré du recensement des établissements de commerce et de service. Des statistiques sur tout commerce autre que le commerce de détail, par provinces et types de distributeur, en 1930, sont aussi données sous forme de tableaux. Le lecteur intéressé est référé à ces statistiques qui sont les dernières connues. Des données supplémentaires pour les principales cités du Canada paraissent ci-dessous.

Commerce de gros dans les cités canadiennes.—Des chiffres en résumé sur tous les établissements de gros et sur les grossistes proprement dits des cités de plus de 20,000 âmes paraissent au tableau 30 pour 1930. Il s'y trouve aussi des données sur les agents, les courtiers, les succursales de vente des manufacturiers et autres agences spécialisées dans le commerce de gros. Les grossistes proprement dits comprennent les maisons de gros régulières, telles que marchands de gros, importateurs et exportateurs. L'importance des villes telles que Montréal, Toronto, Winnipeg et Vancouver comme centres de vente au gros se dégagent clairement des chiffres du tableau 30.

Statistiques annuelles du commerce de gros.—En établissant un indice annuel des ventes au gros, le but principal a été d'obtenir la mesure la plus représentative du commerce de gros et particulièrement des affaires avant le stage du détail. Cet indice annuel est confiné aux grossistes proprement dits. Les grossistes proprement dits sont surtout des marchands de gros, importateurs, exportateurs et distributeurs de machinerie. De ce groupe sont exclus les distributeurs tels que les agents et courtiers, les succursales de ventes des manufacturiers et les autres types de distributeurs spécialisés. Cependant, afin d'atteindre l'objectif mentionné plus haut d'une mesure représentative du commerce de gros, il a fallu apporter quelques altérations aux classifications utilisées pour la présentation des résultats du recensement des établissements de commerce et de service, en 1931. Les principales altérations* consistent à inclure avec les grossistes proprement dits ici indiqués certains distributeurs en gros de produits de pétrole et les ventes domestiques du bureau principal des établissements de salaison qui n'étaient pas compris avec les grossistes proprement dits lors de la présentation des statistiques de 1930. Il y a eu aussi d'autres changements de moindre importance. Le résultat net a été d'augmenter la valeur des ventes de 1930 des grossistes proprement dits de \$1,111,319,200, tel qu'il est indiqué aux pages 683-684 de l'Annuaire de 1934-35, à \$1,370,066,000 comme le montre le tableau 31.

* Ces altérations sont décrites en détail dans le bulletin "Commerce de gros au Canada et dans les provinces, 1933," qui peut être obtenu du Bureau Fédéral de la Statistique.